

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

22

décembre 2018



Nicolas LACOMBE

Maire de Nérac

Vice-président du

Conseil départemental

Il y a 10 ans, vous nous avez majoritairement accordé votre confiance pour la gestion de notre commune, Nérac, dès le premier tour des élections municipales. Cette confiance a été renouvelée et amplifiée en 2014.

Durant ces dix ans, nous avons voulu ancrer notre commune comme « capitale » accueillante de l'Albret. C'est avec enthousiasme et détermination que nous avons agi pour améliorer la vie quotidienne des Néracais et préparer l'avenir de Nérac.

Ce bulletin municipal que vous aurez plaisir à lire, je l'espère, retrace notre action à votre service durant ces 10 ans, année par année, avec des zooms sur certaines thématiques importantes de la vie municipale.

Toute action publique connaît des réussites et des échecs. Celle de la municipalité que j'ai le plaisir de conduire n'y échappe pas. Mais notre ambition à travers ce bulletin municipal reste de montrer que malgré un contexte difficile pour les collectivités et pour nos concitoyens, beaucoup a été fait au niveau local afin de porter une ambition pour notre territoire.

Depuis 2008, notre gestion a tenu compte de ce contexte difficile. Réduire les dépenses partout où c'est possible, économiser l'énergie, compenser la baisse des recettes provenant de l'État, tout en continuant de remplir nos objectifs de mandat : exercice compliqué ! Mais nous y sommes parvenus en nous appuyant sur quatre piliers forts :

- 1/ la stabilité des taux communaux d'imposition durant tout le mandat
- 2/ le maintien d'un investissement important
- 3/ la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- 4/ la maîtrise de la dette

Soyez assurés que tous les jours nous mesurons l'honneur que vous nous avez fait en nous accordant votre confiance en 2008 et 2014.

Bonne lecture !



10 ans au service des NÉRACAIS !



www.nerac.fr

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



120 agents municipaux à votre service



La permanence mensuelle des élus au marché (ici en 2008)



Le devoir de mémoire



Le jardin Renaissance



Un patrimoine objet de toutes les attentions

Le plaisir de se retrouver au marché
« Mardi So Gascogne » depuis 2008

NOTRE ACTION en 2008 :

- ACHÈVEMENT DE CERTAINS PROJETS DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ (DOJO, JARDIN RENAISSANCE) ET ARRÊT DE CERTAINS PROJETS (MAISON ALLÉES DU CENTRE, ACCUEIL DU CHÂTEAU)
- MISE EN PLACE DES ARRÊTS MINUTES
- AMÉNAGEMENT DU PARKING DU FOIRAIL
- MISE EN PLACE DU MARCHÉ D'ÉTÉ SAUVÈURS ET GUINGUETTES
- MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »
- SIGNATURE DE LA CRÉATION DU SECTEUR SAUVÉGARDÉ
- 1^{ÈRES} RENCONTRES CHÂLOND
- STRUCTURATION DE L'AILE CARITATIVE DU CENTRE SAMAZEUILH
- ÉLECTION DU 1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
- RÉUNIONS DE QUARTIERS ; PERMANENCES DES ÉLUS SUR LE MARCHÉ RENOUVELÉES CONTINUELLEMENT DEPUIS CETTE DATE



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

Le Patrimoine

Nous avons dès 2008 fixé une ligne pour la politique patrimoniale de la Ville, quitte à reprendre un certain nombre de projets à la base. Si nous avons abandonné le projet de bâtiment d'accueil du Château, qui arrivait avant le projet scientifique et culturel du musée, nous avons réalisé la passerelle de la Garenne suite à l'étude de gestion et de valorisation du parc qui nous a été demandée par l'État. Aujourd'hui, nous mettons progressivement en place les actions de valorisation du site. Une visite numérique du parc est opérationnelle depuis 2014.

Concernant le Château et le Moulin des Tours, la reconnaissance de Nérac comme « Site majeur d'Aquitaine » a permis de lancer un certain nombre d'études sur la valorisation touristique du Moulin des Tours mais aussi sur l'état sanitaire du Château... qui nécessite des dépenses lourdes depuis 2016 pour assurer la sécurité du bâtiment. Le récolement décennal des collections du Château a eu lieu en 2010 et une nouvelle exposition plus vivante au 1^{er} étage a été inaugurée en janvier 2013 en attendant une exposition définitive sur l'ensemble du bâtiment à partir de 2020. De nouvelles réserves pour les œuvres sont opérationnelles depuis 2018.

Les travaux de rénovation des extérieurs de la Maison des Conférences sont achevés depuis 2011. Plusieurs projets sont en réflexion pour l'occupation future de ce bâtiment.

Enfin, la Ville achète progressivement les parcelles des jardins du Roy afin de reconstituer progressivement l'emprise du jardin royal (11 parcelles achetées à ce jour).

Nérac doit rester à la hauteur de son patrimoine, facteur de développement économique.

La PROXIMITÉ ENTRE CITOYENS ET ÉLUS

En 2008, nous avons succédé à une municipalité qui au terme d'un très long mandat avait perdu son contact avec la population. Durant la campagne électorale de 2008, alors que nous étions sur le marché, des Néracais nous disaient : « Vous êtes sur le marché durant la campagne, mais une fois élus nous ne vous verrons plus ». Forts de cette remarque, nous avons mis en place une permanence régulière sur le marché. Ce contact simple et direct nous permet de mieux mesurer ce qui se passe en ville et permet aux Néracais de dialoguer en direct. Dans le même esprit, toutes les réceptions organisées par la Mairie sont préparées et servies par les élus, ce qui sur la durée des mandats constitue une économie en dépenses de personnel non négligeable.

Durant les 10 ans du mandat, le Maire et les adjoints ont reçu tous les Néracais qui en ont fait la demande, sans exception, et dans l'immense majorité des cas moins d'une semaine après la demande de rendez-vous. Aussi, les élus se déplacent très régulièrement directement chez des Néracais, accompagnés de la personne qualifiée des services municipaux afin d'apporter les réponses adaptées. Les réunions de quartier ont été elles aussi très nombreuses (environ 70) soit à la demande des riverains, soit lorsque nous avions un projet à présenter et à discuter avec les habitants. En 2014, le format des réunions a été revu afin que chaque Néracais soit invité deux fois durant le mandat à participer à une réunion de quartier.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

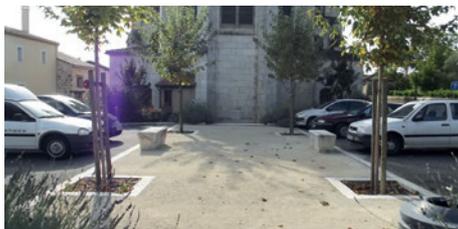
2014

2015

2016

2017

2018



Aménagement de la Place Saint-Marc



La passerelle neuve et le Chalet rénové



Création de la coulée verte au Couloumé



Réunion publique pour présenter le Secteur Sauvegardé



Les ateliers municipaux rénovés après l'incendie



Succès populaire pour l'ouverture des fêtes de Nérac

NOTRE ACTION en 2009 :

- ÉTUDE de VALORISATION de La Garenne (plan de GESTION DU Parc MIS en ŒUVRE depuis) et passerelle de La Garenne
- MISE en ROUTE du Ludoparc
- RÉNOUATION de La Place SAINT-MARC (DERRIÈRE L'ÉGLISE NOTRE-DAME)
- AMÉNAGEMENT de La COULÉE VERTE au COULOMÉ
- DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE des BÂTIMENTS MUNICIPAUX
- MINIBUS POUR LES SÉNIORS, à la demande deux fois par semaine
- MISE en place de L'ACCUEIL de LOISIRS PÉRISCOLAIRE dans Les deux ÉCOLES PRIMAIRES
- RÉNOUATION de La SALLE de RÉUNION de PUU-FORT-ÉGUILLE
- PASSESORT JEUNES POUR FAVORISER l'accès des JEUNES à La CULTURE (ESPACE d'ALBRET)
- NOUVEAU mode de RESTAURATION SCOLAIRE (FILÈRES COURTES, 20% de BIO)



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

La SOLIDARITÉ et La SANTÉ

La crise débutée en 2008 frappe durement beaucoup de Néracais. Pour pallier l'urgence, nous avons fédéré les associations caritatives au centre Samazeuilh afin d'accroître leur efficacité. Un véhicule utilitaire a été mis à leur disposition. Une permanence de SOS surendettement a été mise en place. Des logements d'urgence existent et la maison relais permet d'accompagner efficacement les personnes en difficultés afin de rebondir. Le RSP (Relais de services Public) au centre Hausmann a lui aussi diversifié ses prestations afin de servir au mieux les usagers et de les orienter aussi efficacement que possible. Pour aider nos seniors, un transport gratuit à la demande a été mis en place au moyen d'un minibus le mardi en plus du samedi afin que chacun puisse se rendre en ville. Enfin en 2015, dans un esprit de solidarité, la Ville de Nérac a accepté l'installation d'un CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de 35 places en logements diffus. Concernant la santé, l'Albret est frappé comme beaucoup de zones rurales par la désertification médicale. C'est pourquoi nous avons créé une **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) qui regroupe déjà un grand nombre de praticiens**. Un pôle de santé pour l'Albret s'est constitué autour de cette MSP. Enfin nous avons accompagné la fusion des hôpitaux de Nérac et Agen afin d'assurer un avenir pérenne au site de Nérac. Déjà, de nombreuses consultations externes nouvelles se tiennent à Nérac.

La VIE CULTURELLE à NÉRAC

À travers ses différents lieux de culture (Salle de spectacles, Médiathèque, Château, Galerie des Tanneries), la municipalité souhaite offrir aux Néracais la possibilité d'une **vie culturelle riche et de qualité sur toute l'année**. La volonté forte de permettre au jeune public de fréquenter ces différents lieux afin qu'ils bénéficient d'un parcours culturel personnel s'est traduite par la mise en place de nombreux partenariats avec les établissements scolaires. Les saisons culturelles de l'Espace d'Albret comptent en moyenne 25 spectacles dans l'année et touchent l'ensemble des champs artistiques, du théâtre à la danse, de l'humour au jazz en passant par la musique classique ou encore le cirque. Dans chacun de ces domaines, la qualité et l'exigence sont recherchées. En 2009, un « Passeport jeunes » a été créé afin de permettre aux 16-25 ans de bénéficier d'un abonnement à la saison culturelle à un tarif avantageux. Afin de bénéficier à la fois des meilleurs financements possibles et donc d'une grande qualité de spectacles et de prestations nous avons répondu à toutes les attentes de nos partenaires (Département, Région, État). **Les amateurs de BD peuvent profiter depuis 2008 des Rencontres Chaland qui font référence dans le domaine**. Enfin nous avons souhaité créer un **moment fort dans l'année qui rassemble les familles : la Garenne Partie**, née en 2012. Cet éco-festival familial qui se déroule au mois d'avril a attiré 3 000 personnes la première année, 10 000 en 2018 et fait désormais partie des rendez-vous incontournables. Par ailleurs, de nombreuses associations organisent chacune dans leur domaine des rencontres de qualité qui contribuent au dynamisme culturel de notre commune.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Ascenseur du centre Haussmann



Dernière visite du self-service avant ouverture



Le Car à pattes pour la sécurité de nos enfants



Soutien aux journées de l'élevage



Réunion de concertation dans le cadre de l'Agenda 21



Une des 70 réunions de quartier

NOTRE ACTION EN 2010 :

- DESTI@IRE d'ATHLÉTISME
- ASSAINISSEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX À BRÉCHAN
- LANCEMENT DU PROJET ÉCONOMIQUE AGRINOUE
- LANCEMENT DE L'AGENDA 21 (POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE)
- MISE EN PLACE DU TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS AU CENTRE-VILLE
- CONSTRUCTION DU SELF-SERVICE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
- DOUBLEMENT DU MONTANT DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES
- HÔTEL DE POLICE MUNICIPALE ALLÉES DU CENTRE
- REPRIS PAR HABIT@LUS DES MAISONS INHABITÉES BOULEVARD PIERRE DE COUBERTIN
- NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE
- MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT MENSUEL POUR LES VOLONTAIRES SUR LES FACTURES D'EAU, DE CANTINE ET DE GARDERIE
- ACCESSIBILITÉ DU CENTRE HAUSSMANN (ASCENSEUR)
- STATUE DE ROMAS



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

La POLITIQUE SCOLAIRE MUNICIPALE

Notre politique scolaire porte sur tous les aspects du quotidien des petits Néracais :

- **bâtiments scolaires** : 1 million d'euros investis en 2008, 2009 et 2010. Par ailleurs, 20 000 € par an de travaux et achats courants, en plus de l'entretien en régie municipale
- **accès à la culture** : tout enfant scolarisé à Nérac se voit proposé de multiples pratiques culturelles durant sa scolarité via l'Espace d'Albret
- **coopérative scolaire** : le montant alloué par an et par enfant est passé de 4,50 € à 10,00 € afin de mieux aider les enseignants à mener leurs projets
- **dotation de fonctionnement** : elle a été maintenue (50 € par enfant) alors que la plupart des postes budgétaires sont en baisse
- **un fruit à la récré** : opération mise en place deux fois par semaine afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à une nutrition de meilleure qualité
- **accès à la culture** : la programmation de l'Espace d'Albret est ouverte aux scolaires, ainsi que la médiathèque et la Galerie des Tanneries afin de permettre à chaque élève un parcours culturel sur la durée de sa scolarité
- **école et cinéma** : participation financée par les collectivités
- **piscine municipale** : mise en place des séances pour toutes les écoles primaires
- **self-service** : un self-service a été instauré pour les primaires afin que les enfants déjeunent dans le calme
- **mode de restauration** : dans le cadre d'un groupement d'achat avec plusieurs collectivités, les enfants bénéficient de repas issus d'aliments provenant de filières courtes et comportant 20% de bio
- **l'ALPS (Accueil de Loisirs Péri Scolaire)** : il permet un meilleur accueil des enfants par un personnel formé et qualifié
- **sécurité** : la traversée entre les deux écoles primaires a été sécurisée ainsi que l'accès à l'école Jean Moulin.

La VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS

Avant de mettre en place en 2014 un plan pluriannuel d'investissement sur la voirie, il a fallu durant 3 ans, procéder sur 17 rues de la ville au changement des canalisations d'eau.

Cependant, au-delà de l'entretien courant qui s'améliore doucement (gestion par Albret Communauté), **plusieurs espaces publics ont été aménagés durant les deux mandats** : place Saint-Marc, coulée verte au Couloumé, cheminement et talus rue Darius Milhaud, place Yves Bétuing, parking de l'école Jean Moulin, esplanade de l'Espace d'Albret, parking public de 120 places sur la zone du Pin et cheminement piétonnier vers le boulevard Coubertin, quartier Coubertin, rue Gambetta et Pont de Lard, aménagement et marquage de la place du Foirail, place de Bréchan, lavoir de Nazareth, talus de Puy-Fort-Éguille, enfouissement des réseaux à Tauziette... Le Conseil Départemental a quant à lui rénové la RD 656 entre Nérac et Calignac, l'avenue Maurice Rontin et entretenu l'avenue du 8 mai 1945 et la RD 136 entre Nérac et Espiens...

Plusieurs programmes de rénovation des trottoirs ont été réalisés ou sont en cours : avenue du Maréchal Foch (entre le rond-point et la rue Léonie Bonnet), rue Jasmin, Couloumé, Cariton, Las Branes...

Des travaux de sécurisation et de ralentissement ont été réalisés à la demande des utilisateurs ou des riverains à différents endroits de la ville. Beaucoup reste à faire, mais on ne refait pas une ville en 10 ans...

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Beau succès pour les jardins familiaux



La navigation fluviale, pilier du tourisme à Nérac



La station d'épuration reprise en régie pour plus d'économies et d'efficacité



Le Parking de la médiathèque goudronné en 2011



Les logements inachevés de Bourdilot repris par Habit'als



La station de filtration de l'eau de Guillery rénovée

NOTRE ACTION EN 2011 :

- CRÉATION ET ATTRIBUTION DES JARDINS FAMILIAUX AUX JARDINS DU ROU
- RÉFÉRENDUM SUR LA VIDÉOPROTECTION (59% de « non »)
- GOUDRONNAGE DU PARKING HAUT DE LA MÉDIATHÈQUE
- SÉCURISATION DE LA ROUTE ENTRE LES DEUX ÉCOLES PRIMAIRES
- REPRISE EN RÉGIE MUNICIPALE DE LA STATION D'ÉPURATION (économie de 80 000 € / an)
- RÉNOUATION DE LA STATION DE FILTRATION D'EAU DE GUILLERY
- RESTAURATION DES BERGES DE LA GARENNE
- REPRISE PAR HABIT'ALS DES LOGEMENTS INACHEVÉS DE BOURDILOT
- CRÉATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LABARRE II
- TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

La sécurité

Quelle est aujourd'hui notre politique en matière de sécurité ?

Tout d'abord, les 4 policiers municipaux assurent leurs missions au quotidien. Nous avons renforcé durant la saison estivale l'équipe avec un saisonnier afin d'assurer **une présence 7 jours sur 7**. Durant la période des fêtes de fin d'année, les horaires de la police sont décalés et leur présence est renforcée par des réservistes de la Gendarmerie. **L'opération « tranquillité vacances »** mise en place en 2008 permet d'assurer une surveillance gratuite des maisons durant les congés. Des rencontres régulières ont lieu entre la Gendarmerie, la Police et le Maire pour échanger toutes les informations utiles. **La convention de mutualisation police-gendarmerie a été reconduite en 2011 et 2016**. Nous avons mis en place, avec le Sous-Préfet précédent, un « groupe opérationnel » : plusieurs fois par an, le Sous-Préfet, le Procureur de la République, le Commandant de gendarmerie et le Maire se réunissent pour analyser les chiffres de la délinquance et mettre en place des actions ciblées sur les problématiques récurrentes ou ponctuelles. Cela permet d'avoir une action coordonnée entre justice, gendarmerie et mairie. Ce travail de fond a fait preuve de son efficacité tout en étant perfectible. En 2011, nous avons soumis au référendum le projet d'installation de 7 caméras de vidéoprotection qui a été rejeté par 59% des Néracais ayant voté. **Aujourd'hui, compte tenu de la dégradation de la société, nous sommes convaincus qu'il ne faut relâcher aucun effort, ni sous-estimer aucun fait**. C'est notre ligne de conduite sur la durée et de nouvelles propositions dans le domaine de la sécurité seront faites dans les prochaines semaines.

L'eau et l'assainissement

La Ville de Nérac a la chance d'avoir une régie publique de distribution de l'eau depuis 1910 pour environ 2 500 foyers, grâce à sa source de Guillery située sur la commune de Pompiey.

Durant 10 ans, notre action a consisté à pérenniser et à renforcer cette régie afin d'offrir un service de qualité et moins coûteux aux Néracais. Nous avons :

- redressé les comptes des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement qui étaient aux abois en 2008 (voir rapport de la chambre régionale des comptes sur www.ccomptes.fr),
- repris en régie directe en 2011 la station d'épuration située sur la vieille route de Lavardac (coût annuel de fonctionnement 80 000 € au lieu des 160 000 € versés autrefois à Véolia),
- procédé au remplacement des canalisations et des branchements en plomb dans 17 rues au centre-ville (investissement de 820 000 € sur 3 ans),
- refait entièrement la station de filtration de Séguinot qui assure une qualité sanitaire parfaite de l'eau de Guillery (investissement de 392 000 €),
- mis en place l'assainissement dans les hameaux de Bréchan et de Tauziette. Ces travaux ont aussi permis l'enfouissement des réseaux électriques et la modernisation de l'éclairage public,
- mis en place le comptage des consommations d'eau sur les équipements publics (bâtiments, stades...) et sommes parvenus à diviser par deux la consommation,
- enfin, mis en place la mensualisation du paiement pour les volontaires.

Le 1^{er} janvier 2019, la régie municipale de l'eau et de l'assainissement sera transférée au syndicat départemental Eau 47, avant une reprise en régie publique par ce même syndicat de l'ensemble de la distribution de l'eau à Nérac en 2020.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



17 rues avec des canalisations neuves



Création du syndicat mixte Agrinove avec Pierre Camani



La police municipale à vélo pour plus de proximité



Le chantier école des Tanneries - L'insertion par le travail



Les économies de carburant dans les services... grâce au vélo



Les Néracais nombreux à l'ouverture de la première Garenne Partie en 2012

NOTRE ACTION EN 2012 :

- CRÉATION DU VESTIAIRE CONTRE LE GYMNASÉ MICHEL BERT
- ASSAINISSEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEaux DE TAUZIETTE
- CAMPAGNE DE SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB
- CRÉATION DE LA ZONE MÉDICALE DU PIN
- LANCÉMENT DU PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
- RELANCE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)
- REQUALIFICATION DE LA RD 656 NÉRAC-CALIGNAC
- 1^{ÈRE} ÉDITION DE LA GARENNE PARTIE
- REPRISSE EN RÉGIE DES QUAIS DE BAÏSE (PERCEPTION DES DROITS DE PLACE DES BÂTEaux)
- PASSAGE DU CINÉMA AU NUMÉRIQUE
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISCINE
- TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

L'aménagement du TERRITOIRE

Notre territoire communal a la particularité d'être à la fois urbain et rural. Les évolutions législatives ont rendu indispensable la révision de nos documents d'urbanisme afin d'assurer l'avenir de Nérac. Depuis 2017, **4 documents de planification majeurs pour l'avenir de notre commune** sont exécutoires : le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le règlement du Secteur Sauvegardé, le schéma directeur d'assainissement et le règlement local de publicité (RLP). Notons que ces 4 documents ont été menés à leur terme sans aucun contentieux, ce qui est rare compte tenu des enjeux.

En 2010, **la commune a mis en œuvre un Agenda 21** qui met en cohérence notre politique de développement durable. Il a été labellisé par le ministère de l'écologie en 2015.

Il convient aussi de mener **une politique de l'habitat offensive et solidaire** : nous avons participé à la reprise par Habitatys de logements non vendus ou non achevés (Boulevard Coubertin, Bourdilot) qui sont aujourd'hui loués à des Néracais. Pour les Néracais qui souhaiteront devenir propriétaires et bâtir leur maison, nous avons aménagé un lotissement à Plaisance dont les lots sont en vente depuis 2016.

Par ailleurs, des aides à la rénovation et à la modernisation (OPAH, OCM, aides communales) ont été mises en place pour accompagner les particuliers et les commerçants.

Enfin **notre territoire intercommunal a évolué**. 2013 a été l'année d'un important travail de rapprochement des trois communautés de communes de l'Albret en vue de leur fusion effective depuis le 1^{er} janvier 2017 qui a vu la naissance d'Albret Communauté.

La PISCINE COUVERTE

Les Néracais ont été nombreux le 3 janvier 2013 à venir visiter la piscine couverte le jour de son inauguration et ils ont été nombreux à la fréquenter depuis, puisqu'on enregistre en moyenne 40 000 entrées par an. **Cette piscine était le dernier gros équipement sportif manquant à Nérac qui est maintenant une ville mieux pourvue que bien des villes de taille semblable.**

Conçue comme une piscine de service public, sa réalisation est l'histoire d'un pari réussi : réussi quant à l'emplacement, au cœur de la ville et du complexe sportif ; réussi concernant le financement de l'investissement (4 millions d'euros HT) subventionné à hauteur de 1 895 928 € ; réussi enfin quant aux prévisions de déficit d'exploitation qui sont conformes au prévisionnel (aux alentours de 300 000 € par an).

Depuis 2013, tous les enfants scolarisés dans l'Albret, et même au-delà, bénéficient de séances de natation.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Accompagner le dynamisme de notre commerce et de notre artisanat



Aménagement de la Place Yves Bétuing en 2013



La zone de santé du Pin pour favoriser la présence médicale à Nérac, aujourd'hui remplie



Les Néracais nombreux lors de l'inauguration de la piscine



Piscine couverte, un succès populaire



Une agriculture qui protège nos paysages

NOTRE ACTION EN 2013 :

- INAUGURATION DE LA PISCINE COUVERTE
- NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE AU CHÂTEAU-MUSÉE
- RÉNOUATION DE LA PLACE DE L'ESPACE D'ALBRET
- RÉNOUATION DE LA PLACE YVES BÉTUING
- SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DE VILLE ROUTE DE CONDOM
- PARKING DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN
- CONCERTATION ET LANCEMENT DE L'ÉTUDE POUR LA RÉNOUATION DU BOULEVARD PIERRE DE COUBERTIN
- ACHAT DE TERRAINS PROCHES DU LUDOPARC POUR DEUX FUTURS LOTISSEMENTS
- CAMPAGNE DE SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB
- CHANTIER ÉCOLE DES TANNERIES (2 LOGEMENTS POUR DES JEUNES EN FORMATION SUR LE TERRITOIRE)
- NOUVEAU MINIBUS ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
- PREMIÈRE SOIRÉE DES BÉNÉVOLES APRÈS LE FORUM DES ASSOCIATIONS
- DIAGNOSTIC SOCIAL DE NÉRAC
- LANCEMENT DES DISCUSSIONS POUR LA CONSTITUTION DU GRAND ALBRET



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

La VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Nérac a la chance de compter plus de 120 associations, dont 40 associations sportives.

Ces associations attirent de nombreux habitants de tout le territoire, notamment des communes alentour.

Concernant les installations sportives, notre municipalité s'est inscrite dans la continuité de nos prédécesseurs qui avaient réalisé l'opération « Sport 2000 » : nous avons achevé la réalisation du stade d'athlétisme (piste et vestiaire), construit la piscine, construit le vestiaire jouxtant le gymnase Michel Bert, aménagé la salle de sports de combats jouxtant le gymnase Dieulivol. **Aujourd'hui, avec ses nombreux terrains de sport, sa piscine couverte, ses gymnases, ses salles de sports de combats, sa piste d'athlétisme, Nérac est équipée comme une ville de 15 000 habitants** et tout l'enjeu consiste à faire vivre ces équipements de façon optimale en conciliant les impératifs des établissements scolaires et les besoins des diverses associations.

Les équipements sportifs sont trop souvent malheureusement la cible de comportements inciviques. En 2018, une réunion a été organisée avec les différents utilisateurs afin de dresser un constat commun et de trouver ensemble des solutions pour remédier à cette situation. Si les choses se sont améliorées ces derniers mois, il apparaît malgré tout que le contrôle d'accès aux différents équipements devra être revu.

Concernant les associations (sportives et non sportives), le montant des subventions versées s'élève à plus de 200 000 € par an. Si cette somme n'a pas augmenté sensiblement depuis 2008, aucune subvention n'a cependant baissé, car nous ne voulons pas faire d'économies sur l'engagement bénévole qui est un bien de plus en plus rare.

Le forum des associations, qui a lieu début septembre, est redevenu néracais après avoir été intercommunal durant plusieurs années. En 2013, nous avons mis en place le **premier repas des bénévoles** le jour du forum. Reconduit depuis, ce repas est tous les ans un moment de convivialité entre associations.

Afin de faciliter la vie des associations, nous avons mis en place en 2018 un "guichet unique" aux ateliers municipaux, qui permet à toute association de n'avoir qu'un seul interlocuteur concernant la gestion de la subvention, mais aussi les demandes matérielles et la gestion des salles.

En 2018 a été décidé de ne plus démonter les arènes place du Foirail. Ce lieu peut désormais devenir un nouveau lieu d'animation pour les associations qui en font la demande.

Enfin en 2018 a été menée l'étude de rénovation du centre Samazeuilh, qui accueille de très nombreuses associations culturelles, sportives et à caractère social. La rénovation de ce site pourrait débuter dès 2019.

2008 2009 2010 2011 2012 2013 **2014** 2015 2016 2017 2018



La maison de santé ouverte en 2017



Le forum des associations début septembre



Fêtes de mai : une tradition néracaise



Les Rencontres Chaland depuis 2008 : BD à Nérac



La Garenne Partie : le festival néracais

NOTRE ACTION EN 2014 :

- RÉOUVERTURE DES GÎTES de La Garenne
- Campagne de suppression des BRANCHEMENTS plomb au Couloumé
- Mise en place d'une aide AUX TRAVAUX POUR LES PARTICULIERS ET LES COMMERÇANTS dans LE PÉRIMÈTRE DU SECTEUR SAUVÉGARDÉ (aide à la pierre)
- Lancement de L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Lancement du NOUVEAU PORTAIL INTERNET de La Médiathèque
- TRAVAUX de SÉCURISATION ROUTIÈRE (Tiffon, CAUDEROUE, MOULIN des TOURS, ALFRED PARENT, Joffre)
- NOUVEAU RÈGLEMENT de PRÊT des SALLES COMMUNALES
- Mise en place d'un PARCOURS NUMÉRIQUE (TABLETTES) POUR LA VISITE de La Garenne et des JARDINS du ROU
- Mise en place de La SEMAINE de 4 JOURS à L'ÉCOLE (GRATUITÉ POUR LES FAMILLES)
- ÉLECTION du CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

Les finances de la ville

Malgré le contexte difficile que connaissent les collectivités, la situation de Nérac est saine. Mais les bons résultats d'aujourd'hui n'ont été obtenus qu'au prix d'efforts de gestion sans précédent : maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement, maîtrise stricte de l'emprunt, économies d'énergie partout où cela était possible... Cette rigueur nous a permis de maintenir un niveau d'investissement satisfaisant, même si nous aimerions aller beaucoup plus loin. Durant 10 ans nous avons utilisé à plein les marges financières que nous avons dégagées sans hypothéquer l'avenir : durant le second mandat (2014-2020) nous aurons diminué le stock d'emprunt de 1,2 millions d'euros.

Ces résultats ont été obtenus avec des taux d'imposition communaux qui n'ont pas augmenté depuis 2007 ! Malheureusement, la stabilité fiscale à Nérac n'a pas compensé les hausses fiscales inévitables d'Albret Communauté et du Département en 2017.

Aujourd'hui, le principal « problème » de la Ville de Nérac, ce sont les charges de centralité. Nérac finance seule une série d'équipements qui profitent à tout le territoire : la piscine couverte, les complexes sportifs, l'Espace d'Albret, le Centre Samazeuilh... Or il est très difficile de faire évoluer cette situation car elle est très confortable pour les communes voisines qui bénéficient de ces services...sans les financer. Par exemple, nous nous sommes aperçus que dans les associations Néracaises, qui bénéficient des équipements et des subventions de la ville, il y a en moyenne 55% de Néracais et 45% d'habitants des communes alentour.

Vous trouverez ci-dessous la comparaison des données financières par habitant de la commune de Nérac avec les communes de la même strate de population que la nôtre.

Si vous souhaitez aller plus loin, ces chiffres (les seuls officiels) sont vérifiables sur le site du ministère des finances :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

| Chiffre / habitant en 2017 | Nérac | Communes de la strate |
|----------------------------|-------|-----------------------|
| Charges de fonctionnement | 946 € | 1225 € |
| Impôts locaux | 601 € | 751 € |
| Charges de personnel | 512 € | 579 € |
| Montant de la dette | 943 € | 1089 € |
| Annuité de la dette | 107 € | 136 € |

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Lotissement Plaisance : devenez propriétaire !



Le charme du marché aux truffes en janvier



La course landaise, tradition taurine à Nérac



Le parc de la Garenne, objet de toutes les attentions



La rue Gambetta rénovée en 2018

NOTRE ACTION EN 2015 :

- 1^{ère} tranche de rénovation du quartier COUBERTIN
- Aménagement du lotissement de Plaisance (22 lots à vendre)
- Mise en place du service URBANISME INTERCOMMUNAL
- 1^{ère} phase des travaux de sécurisation du Château Henri II
- LABELLISATION de l'Agenda 21 de Nérac par le ministère de l'écologie
- Achat du praticable pour la gymnastique
- Redéfinition du format des réunions de quartier : 12 quartiers créés avec pour ambition de tenir 2 réunions par quartier sur le mandat
- Implantation d'une PASS (Permanence d'Accès au Soin et à la Santé)
- Rénovation du logement du passage à niveau du PIN



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

Les enjeux du cœur de ville

Les journaux télévisés et la presse font régulièrement état des difficultés croissantes rencontrées par les centres-villes des communes petites et moyennes : fermetures de commerces, habitat dégradé et souvent indécents, marginalisation d'une certaine population... Les causes sont multiples : idéal de vie différent de l'offre immobilière des centres-villes, modification profonde des modes de consommation (internet), développement parfois exagéré de la grande distribution...

Même si Nérac a la chance de disposer encore d'un commerce et d'un artisanat diversifié et dynamique, on sait aujourd'hui que plus de 300 logements vacants existent seulement dans le périmètre du secteur sauvegardé.

Évoquer la dynamisation du centre-ville suppose de définir la fonction du cœur de ville. Cette fonction recouvre quatre dimensions :

- l'économie : répondre aux besoins marchands des consommateurs,
- l'habitat : fournir un habitat adapté tout au long de la vie,
- le service : répondre aux besoins non marchands des habitants,
- l'identité : créer un attachement, un point de repère voire de fierté.

La thématique de la dynamisation ou de la revitalisation a très souvent été traitée sous le seul angle économique et de l'aide directe au commerce de proximité (FISAC, OCM...), sans résultats globaux. Seules les collectivités de taille importante et confrontées à de lourdes problématiques urbaines et classées à ce titre en « politique de la ville » ont appréhendé le sujet de façon plus globale. Dans les collectivités de la taille de Nérac, le traitement cloisonné de ce thème a pour conséquence fréquente de ne valoriser aucun résultat perceptible.

La municipalité a donc pour ambition d'élargir la dynamisation du centre-ville à tous les champs afin de donner à la collectivité les moyens ou les leviers à mobiliser en vue d'atteindre des résultats concrets.

C'est donc bien une approche globale que nous privilégions, conscients du fait que seul le traitement de tous ces enjeux permettra de rendre visible et donc crédible la politique publique menée :

- le logement en centre-ville,
- le stationnement des habitants et des consommateurs,
- l'animation de la commune,
- l'environnement et l'urbanisme,
- le soutien au commerce néracais.

Sur ces 5 sujets, nous déployons progressivement des mesures, avec nos moyens et avec les bonnes volontés que nous mobilisons. Pour chacun de ces domaines, plusieurs actions ont été menées et d'autres le seront en 2019 afin de créer une dynamique vertueuse pour notre centre-ville. Un bulletin municipal spécial consacré au cœur de ville de Nérac sera distribué en 2019.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

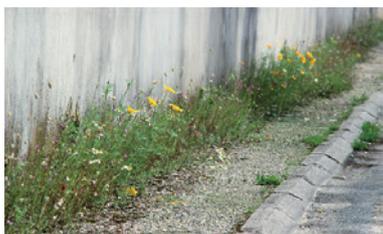
2016

2017

2018



Le Zéro Phyto : imaginons nos trottoirs !



Pied de mur fleuri



Se promener à Plaisance autour des bassins



L'hôtel à insectes de Plaisance



Soirée de récompenses des sportifs néracais

NOTRE ACTION EN 2016 :

- TRAVAUX de RESTRUCTURATION DU CENTRE HAUSSMANN
- AMÉNAGEMENT GIRATOIRE DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE
- AMÉNAGEMENT de LA PETITE SALLE de SPORTS de COMBAT (GYMNASÉ DIEULIROL)
- 2^{ÈME} TRANCHE de TRAVAUX QUARTIER COUBERTIN
- PHASE 1 des TRAVAUX de SÉCURISATION et de CONFORTEMENT DU CHÂTEAU HENRI II
- ÉVOLUTION de L'EXPOSITION PERMANENTE AU CHÂTEAU HENRI II
- 1^{ÈRE} ÉDITION DU SAMEDI SO GASCogne AU MOIS d'AOÛT



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

Le Zéro Phyto et L'herbe en ville

Qui n'a pas été agacé en faisant ce constat : les herbes folles envahissent la ville !

La loi Labbé a interdit dès le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien de la voirie et des espaces publics.

La réalité est beaucoup plus intéressante.

La commune développe en effet des pratiques de plus en plus vertueuses. Nous n'utilisons plus de produits de traitements dans nos jardinières fleuries et nos espaces verts depuis de nombreuses années déjà. Nous avons arrêté d'utiliser tous produits de traitements pour l'entretien de nos places, circulations et voiries depuis 2016. Nous réduisons l'utilisation d'intrants dans nos stades et nos cimetières. Ces évolutions s'accompagnent d'expérimentations de nouvelles pratiques et d'acquisitions de matériels adaptés, ainsi que de la prise de nouvelles compétences pour les services municipaux en charge de cette gestion.

Les services municipaux sont en train de finaliser un nouveau **plan de gestion des espaces publics** afin de mieux organiser les tâches de désherbage : les typologies d'aménagements et les pratiques d'entretien seront différenciées en fonction des lieux.

Sur nos stades nous essayons de réduire l'utilisation d'engrais et de produits de traitements, notamment des fongicides. Le recours à un robot pour la tonte des terrains pourrait, au-delà du temps de travail gagné par les agents du stade, nous permettre de réduire la quantité de déchets produits (herbe coupée) mais surtout de pouvoir réduire le volume d'engrais utilisés car l'herbe tondue par le robot est directement compostable sur place.

En ville, nous avons lancé un programme d'enherbement de certains quartiers. Nous faisons évoluer nos techniques d'entretien et notre matériel. Nous avons également lancé un **programme de fleurissement de pieds de murs** dans des rues ciblées par la commune. Une autre action consiste à déléguer aux usagers l'entretien de leur devant de porte ou de certains espaces publics. Par exemple, si vous souhaitez fleurir votre devant de porte ou de façade, contactez-nous car c'est peut-être possible de façon très simple. Nous recensons également les actions de riverains qui fleurissent déjà leurs pieds de murs et souhaitons en mobiliser de nouveaux en remettant sur simple demande en Mairie un sachet de graines à semer en pied de mur/façade à ceux qui le souhaitent.

Enfin, notre **engagement fort en matière d'amélioration et d'embellissement du cadre de vie** est périodiquement évalué par un jury extérieur, dans le cadre du label «Villes et Villages fleuris» (VVF). **Cette année encore, Nérac a su défendre sa troisième fleur, ce qui correspond à un niveau de reconnaissance régional (Nouvelle Aquitaine).** C'est bien la preuve de la cohérence de la politique menée et des évolutions qu'il nous faut observer. Il faut savoir que le label VVF ne récompense pas uniquement le fleurissement mais tient compte de la qualité des aménagements, de la gestion des déchets, de la politique de la Ville en matière d'économies d'eau et d'énergies, de la sensibilisation du public et des scolaires aux pratiques écoresponsables, de la maîtrise de la publicité extérieure, des actions en matière d'urbanisme et de préservation du patrimoine, d'actions en faveur de la biodiversité,... soit près de 60 critères pris en compte !

Tout un programme !

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Le Prince Henry, pilier du tourisme à Nérac



Des écoles équipées et entretenues

NOTRE ACTION EN 2017 :

- DÉPLOIEMENT PROGRESSIF du plan de gestion différencié de nos espaces publics (Zéro PHTO)
- APPROBATION DÉFINITIVE de tous nos documents d'URBANISME : PLU (Plan Local d'Urbanisme), SPR (Site Patrimonial Remarquable), RLP (Règlement Local de Publicité), et schéma directeur d'assainissement
- DÉBUT du plan de modernisation de l'éclairage public
- DÉPLOIEMENT de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- SUITE des travaux quartier COUBERTIN
- AMÉNAGEMENT des nouvelles réserves du musée-Château Henri II
- AMÉNAGEMENT d'un local pour l'association des Amis d'Yves Chaland
- CLASSEMENT des orgues de l'église Saint-Nicolas
- Mise en place de la célébration des PACS
- Mise en place du prélèvement mensuel pour la saison culturelle : abonnement sans limite
- CONSULTATION des parents d'élèves sur les rythmes scolaires : RETOUR AUX 4 JOURS de classe
- 1^{ÈRE} ÉDITION de l'été jeunes : plusieurs jeunes Néracais de 14 à 17 ans travaillent deux semaines avec les services municipaux sur l'entretien du domaine public

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Billet des élus de l'opposition municipale

Vous avez l'habitude de nous voir de dos lors des photos en conseil municipal, voici le visage des cinq de l'opposition néracaise :



De gauche à droite : Cyril BASSET, Patrick GAILLARD, Éric DEJEAN, Patrice FAUBET, Thierry TREGOUET

En cette rentrée 2018 le constat politique, économique et social est bien morose à tous niveaux. On nous demande du temps car les effets ne seront pas immédiats. « Les choses ne peuvent pas aller mieux du jour au lendemain ». Celui qui se faisait fort de « transformer en profondeur » se retrouve rattrapé par les espoirs déçus. La dette, une passion française ! Conséquence, fin mars la France affiche une dette de 131% du Produit Intérieur Brut (PIB). L'endettement des particuliers a progressé ainsi de manière ininterrompue depuis le début des années 2000 pour atteindre, fin mars 2018, 93% de leur revenu disponible d'une année. L'insécurité dans les villes et villages augmente de façon incroyable. Nérac n'est pas exempt de cette problématique, y compris pour son propre personnel. Grand nombre de communes de notre département ont franchi le pas sur le sujet de la vidéo surveillance. En l'espace d'une vingtaine d'années, l'insécurité s'est imposée comme l'une des principales préoccupations des maires et comme enjeu polarisant le débat électoral. Où en sommes-nous en ALBRET aujourd'hui ? Voici un bien triste constat national qui pourrait très bien s'apparenter avec un constat local, y compris dans notre belle ville de Nérac. Faites nous part de vos réflexions et commentaires sur notre mail groupeoppositionnerac@gmail.com afin de préparer nos futurs sujets-débats

Le groupe d'opposition

Les 24 élus de la majorité municipale



- Nicolas LACOMBE - Maire de Nérac - Conseiller départemental - Président de la commission des finances
 Patrice DUFAY - 1^{er} Adjoint au Maire - Président de la commission des travaux et des réseaux et de la commission aménagement du territoire, de l'urbanisme, du secteur sauvegardé et du développement durable
 Marylène PAILLARES - 2^{ème} Adjointe - Présidente de la commission du personnel
 Marc GELLY - 3^{ème} Adjoint - Président de la commission culture et patrimoine historique
 Martine PALAZE - 4^{ème} Adjointe - Présidente de la commission cohésion sociale
 Frédéric SANCHEZ - 5^{ème} Adjoint - Président de la commission commerce, artisanat, agriculture, économie et communication
 Agnès DOLLE - 6^{ème} Adjointe - Présidente de la commission vie associative
 Jean-Claude BAURY - 7^{ème} Adjoint - Président de la commission des sports et démocratie locale
 Évelyne CASEROTTO - 8^{ème} Adjointe - Présidente de la commission des affaires scolaires et périscolaires
 Jean-Louis VINCENT - Conseiller délégué réseaux (eau - assainissement - éclairage public)
- Claudie NORMAND - Conseillère municipale
 Louis UMINSKI - Conseiller municipal
 Marie-France DESPLATS - Conseillère municipale
 Patrick BACH - Conseiller municipal
 Edith BUSQUET - Conseillère municipale
 Thierry BOZZELLI - Conseiller municipal
 Pierre IDIART - Conseiller municipal
- Marie LAPORTE - Conseillère municipale
 Sandrine GIL - Conseillère municipale
 Ana-Paula BES - Conseillère municipale
 Najet IBN SALAH - Conseillère municipale
 Julien PAUL - Conseiller municipal
 Aurore FONTANEL - Conseillère municipale
 Alain PERIN - Conseiller municipal

Pour rencontrer un élu, prenez contact avec le secrétariat des élus au 05 53 97 63 50. Les rendez-vous ont lieu du mardi au samedi, à la mairie ou chez vous.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



Agrinove : pose de la première pierre en septembre 2018



La pépinière d'entreprises : ouverture à l'été 2019

NOTRE ACTION EN 2018 :

- FIN DES TRAVAUX DU QUARTIER COUBERTIN (BOULEVARD COUBERTIN, RUE DES CHAMPS, RUE D'AUBIGNÉ ET CHEMIN DU PIN)
- RÉNOUATION DE LA RUE GAMBETTA ET DE LA RUE PONT-DE-LARD
- DÉMOLITION DE LA CITÉ CARITON AVANT RECONSTRUCTION DE LOGEMENTS
- 2^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX AU CHÂTEAU HENRI II
- ÉTUDE DE RÉNOUATION DU COURS ROMAS AVANT CONCERTATION
- MAINTIEN DES 3 FLEURS DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »
- DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DES ACTIONS DU PROJET « CŒUR DE VILLE » (BOUTIQUE À L'ESSAI, STATIONNEMENT, APPLICATION NUMÉRIQUE, ÉTUDE SIGNALÉTIQUE...)



2008 - 2018 : ZOOM SUR...

Le projet AGRINOVE, POUR L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Adopté dans le cadre du schéma de développement économique du département de Lot-et-Garonne, le projet Agrinove, initié par la communauté de communes du Val d'Albret (aujourd'hui Albret Communauté), a justifié la création du syndicat mixte pour le développement économique du néracais (SMDEN), composé du Conseil départemental (60%) et d'Albret Communauté (40%).

Le projet Agrinove consiste à mettre en place un **pôle de développement consacré aux activités de l'amont de la production agricole**. Sur le modèle et avec le parrainage de l'Agropole d'Agen, qui a su promouvoir les industries de transformation des produits de l'agriculture (2 500 emplois créés), Agrinove ambitionne de devenir le pôle de référence de l'agriculture de demain.

L'agriculture de demain devra être :

- **productive** car on prévoit 9 milliards d'humains en 2050,
- **qualitative** pour assurer la santé publique et répondre aux exigences individuelles,
- **respectueuse** de l'environnement et des paysages.

Pour y réussir, elle doit s'investir fortement dans :

- l'amélioration des plantes (production de semences, ou techniques de production des plants),
- la protection des cultures (raisonnement et techniques alternatives),
- la conservation des sols et leur fertilisation,
- l'utilisation optimale de l'eau,
- la mécanisation appuyée sur l'électronique et l'informatique,
- la valorisation des coproduits.

Agrinove offrira aux créateurs d'entreprise une pépinière comprenant :

- un service «premier accueil»,
- un lieu offrant un panel de services mutualisés,
- des locaux (bureaux, ateliers, etc...) pouvant les accueillir pendant deux ans.

Agrinove accueillera sur sa zone de développement dédiée toutes les entreprises (issues de la pépinière ou venant de l'extérieur) qui se consacrent aux activités répertoriées ci-dessus. Le projet Agrinove est un **projet dans la durée**. La communauté de communes, le département, la région acceptent de s'y investir et d'investir pour les 20 années à venir.

Les actions d'Agrinove aujourd'hui :

Le cluster plantes : à la suite d'un appel à projets lancé par le Conseil Départemental en 2012, le SMDEN a identifié la thématique des produits phytosanitaires naturels et a initié le regroupement du lycée agricole départemental, de 5 entreprises et de 3 centres de recherche. Après un travail de recensement et de sélection, notamment des propriétés insecticides des plantes, ce cluster engage une seconde phase, consistant à sélectionner puis expérimenter les effets de certains extraits de plantes pour lutter contre des ravageurs.

Le cluster machinisme : l'association "cluster machinisme, l'innovation en actions", créée en mai 2013 à notre initiative, s'est donnée pour objectif de favoriser l'innovation par la recherche, le transfert de technologie et l'appui technique aux agro-équipementiers. Composée aujourd'hui de 18 PME, de 3 bureaux d'étude, du lycée agricole départemental, d'Invénio et du SMDEN, cette association a d'ores et déjà participé à de nombreux salons professionnels et à des projets collaboratifs innovants.

Un concours national initié par Agrinove et centré sur l'innovation dans l'agriculture, dans le but d'attirer de jeunes entrepreneurs sur notre pépinière d'entreprises se déroule tous les ans depuis 2015. Ainsi des projets innovants sont primés, mais le concours permet aussi d'établir des liens avec des porteurs de projets en cours de développement.

Une pépinière d'entreprises est en cours de construction. La 1^{ère} pierre a été posée par les différents financeurs le 14 septembre 2018. La pépinière d'entreprise sera inaugurée à l'été 2019, date à partir de laquelle de nouvelles entreprises pourront s'installer et tester leur activité. Par ailleurs, des parcelles pouvant accueillir des entreprises liées à la thématique d'Agrinove vont être aménagées en suivant.

Contact au 05 53 97 71 53 ou contact@agrinove-technopole.com



« L'essentiel », le magazine de la ville de Nérac.
 Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE.
 Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.
 Crédits photos : Nicolas Lacombe, Marie-Claude Dupouy, Élodie Capes, Hubert Cazalis,
 Studio Vicente, Cathy Guilhamassé, Véronique Beslot, Sébastien Carion.
 Imprimé en France, dépôt légal décembre 2018.
 Tirage : 6 000 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.